



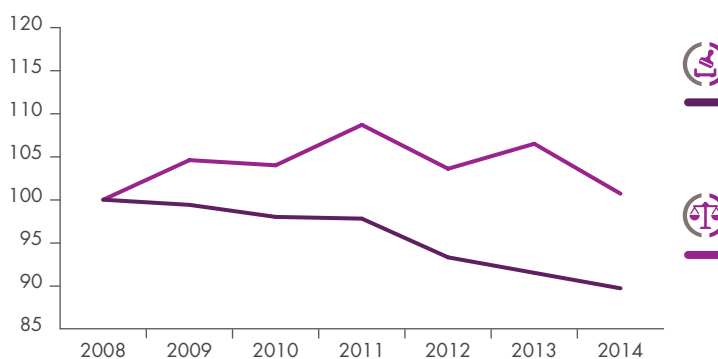
Le Baromètre Entreprises de la branche Études d'huissiers de justice présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



**DIMINUTION CONTINUE
DU NOMBRE
D'ENTREPRISES
EMPLOYEUSES
DEPUIS 2008**

À moyen terme, le nombre d'entreprises employeuses au sein de la branche des études d'huissiers de justice ne cesse de décroître. Ainsi, en 2014, le nombre d'études employeuses a diminué de 10 %. De ce point de vue, la branche se distingue fortement de l'ensemble du secteur juridique tant dans l'orientation des évolutions que dans leur ampleur.

**Entreprises employeuses : évolution annuelle 2008-2014
(base 100 en 2008)**



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2015, Insee 2009-2015.



Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises employeuses de la branche des études d'huissiers de justice a diminué de - 10,3 % en 2014. Pour l'ensemble du secteur de la justice, l'évolution est de + 0,7 %.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Études d'huissiers de justice



TPE DE TAILLE RELATIVEMENT IMPORTANTE

La branche des études d'huissiers de justice se distingue nettement de l'ensemble du secteur juridique par la taille des entreprises employeuses. Alors que plus de 63 % des structures du secteur comptent un à deux emplois salariés ETP (en équivalent temps plein), elles ne sont qu'un peu moins de 24 % au sein de la branche.

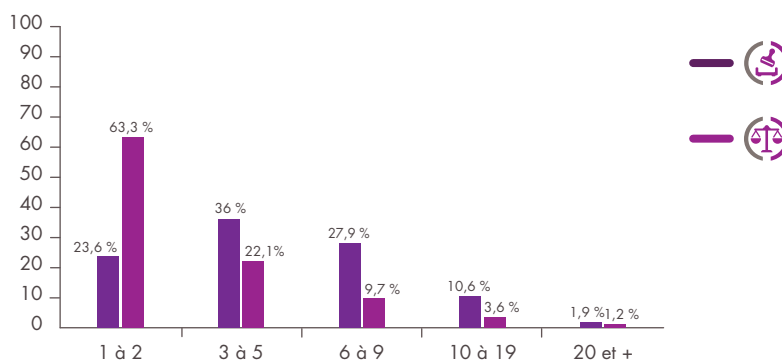
Les études employeuses sont donc des TPE de taille un peu plus importante. Plus de deux tiers d'entre elles génèrent trois à neuf emplois ETP.



ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES

Contrairement à la tendance constatée pour l'ensemble du secteur juridique, la part des entreprises de taille relativement importante tend à s'accroître au détriment de celles de taille plus réduite. Ainsi, la proportion d'entreprises générant plus de neuf emplois ETP a presque doublé depuis 2008 pour atteindre 12,1 % en 2014. Ces éléments montrent qu'une restructuration du tissu entrepreneurial est en cours.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)

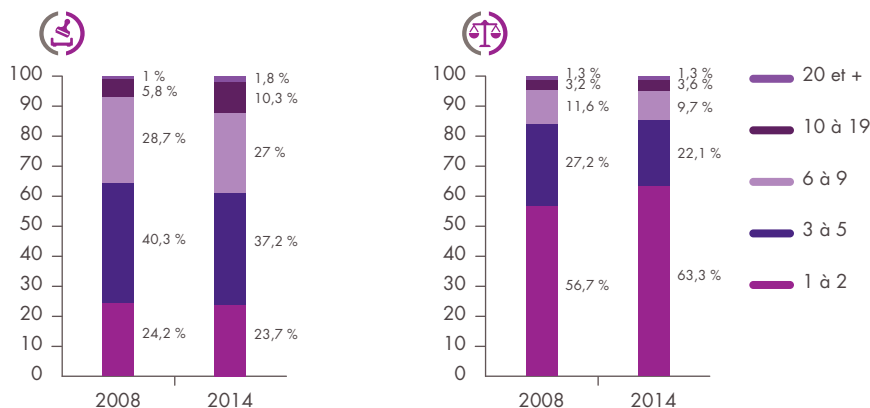


Données au 31/12/2014, nombre d'emplois ETP. Sources : Actalians, 2015.



23,6 % des études d'huissiers de justice génèrent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 63,3 % pour l'ensemble du secteur juridique.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014, nombre d'emplois ETP)



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, la part des entreprises comptant un à deux emplois ETP dans la branche des études d'huissiers de justice est passée de 24,2 % à 23,7 %.

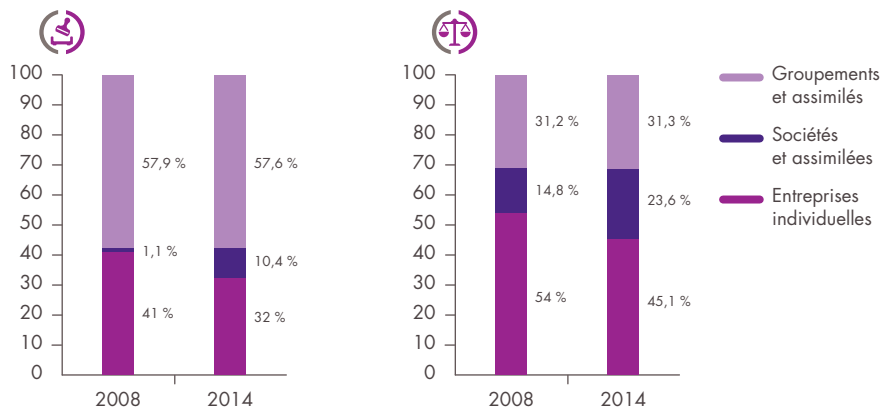


DE MOINS EN MOINS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Depuis 2008, la part des entreprises individuelles au sein de la branche des études d'huissiers de justice tend à diminuer. Si la proportion de groupements classiques comme les SCP reste stable, les sociétés d'exercice libéral (SELARL, SELAS, etc.) ont vu leur part décupler pour atteindre 10,4 % en 2014.

Ce phénomène est un révélateur de la réorganisation progressive du tissu entrepreneurial de la branche. Il est aussi observé au niveau de l'ensemble du secteur juridique.

Répartition des entreprises employées en fonction du statut juridique



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, dans la branche des études des huissiers de justice, la part des entreprises individuelles est passée de 41 % à 32 %.